

**FORMATION AU
DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE
PUÉRICULTURE**

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

**INSTITUT DE FORMATION
DES AUXILIAIRES DE
PUÉRICULTURE**

41 rue Paul Doumer
59110 LA MADELEINE

03 20 63 89 83 - 03 20 63 02 63
secretariat-ifasvl@ac-lille.fr

CANDIDAT		
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom de famille		
Nom d'épouse ou d'usage		
Prénom(s)		
Né(e) le		À
Département de naissance		Âge
Pays de naissance		Nationalité

COORDONNÉES		
Adresse domicile		
Code Postal		Ville
Téléphone domicile		Portable
Adresse mail		

DIPLÔMES (cocher)	
<input type="checkbox"/> En Terminale ASSP ou SAPAT	<input type="checkbox"/> Auxiliaire de Vie Sociale
<input type="checkbox"/> En Terminale série : _____	<input type="checkbox"/> Assistant de Vie aux Familles
<input type="checkbox"/> Baccalauréat ASSP ou SAPAT	<input type="checkbox"/> Ambulancier
<input type="checkbox"/> Baccalauréat série : _____	<input type="checkbox"/> Autre diplôme : _____
<input type="checkbox"/> BEP ASSP ou SAPAT	<input type="checkbox"/> Aucun diplôme

VOTRE SITUATION (cocher)	
<input type="checkbox"/> Salarié(e) du : Secteur public <input type="checkbox"/> Secteur privé <input type="checkbox"/> en CDD <input type="checkbox"/> ou CDI <input type="checkbox"/>	Employeur et ville _____
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis le _____	

Le candidat certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Autorisez-vous la publication de votre classement sur le site internet ifsi-ifas-valentine-labbe.fr oui non

Date et
Signature du candidat

Du représentant légal
Si le candidat est mineur

Cet imprimé est à joindre au dossier de candidature

Liste des pièces obligatoires au dossier de candidature		
1	Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité ou passeport	<input type="checkbox"/>
2	Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation	<input type="checkbox"/>
3	Une lettre de motivation <u>manuscrite</u>	<input type="checkbox"/>
4	Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>
5	Un document <u>manuscrit</u> relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation ★ Ce document n'excède pas deux pages	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none">▪ Selon la situation du candidat, la copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français▪ Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des 3 dernières années	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7	Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)	<input type="checkbox"/>
8	Fiche signalétique du candidat	<input type="checkbox"/>

★ Annexe de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

CALENDRIER DE LA SÉLECTION

1. CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

MERCREDI 10 juin 2026 minuit

Envoyer le dossier de candidature à	Ou le déposer à l'accueil du lycée
IFAP Valentine Labbé Dossier de candidature AP 41 rue Paul Doumer 59110 LA MADELEINE	<u>Indiquer obligatoirement sur l'enveloppe :</u> IFAP Valentine Labbé Dossier de candidature AP

2. ENTRETIEN ORAL DE SÉLECTION

Entre le lundi 15 et le vendredi 19 juin 2026

La sélection sera effectuée par un jury sur la base du dossier de candidature complet des pièces demandées et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

3. PUBLICATION ET AFFICHAGE DES RÉSULTATS

Mercredi 24 juin 2026 à 11:00

Publication des résultats sur le site internet (*après accord du candidat page 1*) et affichage au siège de l'institut de formation.

4. LISTE PRINCIPALE – INSCRIPTION DEFINITIVE

Les candidats en liste principale **disposent de 12 jours calendaires** pour confirmer leur inscription, soit pour **le 06 juillet 2026 minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

MODALITÉS D'ADMISSION

Formation ouverte à tous sans condition de diplôme requis.

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le bénéfice d'une autorisation d'inscription n'est valable que pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis.

Par dérogation, le Directeur de l'Institut de formation peut accorder, dans la limite cumulée de 2 ans, un report pour l'entrée en formation :

- Congé maternité
- Rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale
- Rejet d'une demande de congé formation
- Rejet d'une demande de mise en disponibilité
- Pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans
- Soit, de façon exceptionnelle, sur la base d'éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débuter sa formation

FICHE SIGNALÉTIQUE DU CANDIDAT - RENTRÉE SEPTEMBRE 2026

FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Madame

Monsieur

Nom de famille _____ Prénom _____

Nom d'épouse ou d'usage _____

Date de naissance _____ Âge _____

Téléphone portable _____

Mail _____

VOTRE SITUATION (cochez et complétez l'une des 4 propositions)

1. Je n'ai pas quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

2. Inscrit(e) à pôle emploi depuis le _____

3. Salarié(e) depuis le _____ Emploi _____

Du secteur public Du secteur privé → préciser : CDD CDI

Nom et adresse de l'employeur : _____

Notre partenaire, **GRÉTA LILLE MÉTROPOLE**, intervient dans les demandes de financement de la formation dans le cadre des dispositifs* :

- Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Reconversion (Pro-A)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Compte personnel de formation de Transition Pro (CPFTP)

Contacts : Sophie BREHON, conseillère en formation et Isabelle THERY, assistante de formation
Tél. 03 20 74 67 10 – 06 58 45 84 87 sophie.brehon@ac-lille.fr et isabelle.thery1@ac-lille.fr

4. Autre situation (préciser) : _____

*Si vous n'obtenez pas votre financement, vous gardez le bénéfice de la réussite aux épreuves en sollicitant par écrit un report d'entrée en formation pour l'année suivante, sous réserve d'obtenir votre financement.